

424 ENERGY

Société par actions simplifiée
au capital variable minimum de 1000 € et maximum 450000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961 Montpellier Cedex 2
529 682 221 MONTPELLIER

(« la Société »)

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2026**

La société HOLDING PERSEI, dont le siège est situé 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961 Montpellier Cedex 2 et immatriculée sous le numéro SIREN 985 384 114 RCS MONTPELLIER, représentée par la société URBASOLAR, sa Présidente, elle-même représentée par M. Gilles ATTOLINI,

Associée unique de la Société ;

I - A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, la société URBASOLAR, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30/06/2026.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2026 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes et bilan de l'exercice clos le 30/06/2026 et donne *quitus* entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'associé unique constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.).

DEUXIEME DECISION

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, la Société a réalisé un déficit de -146 291 € que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

- déficit de l'exercice -146 291 €
- 5% du résultat à la
Réserve Légale
dans la limite de
10% du capital 0 €
social
- Le solde, soit la
somme de -146 291 €

En totalité au poste Report à Nouveau

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, et après avoir pris connaissance du rapport spécial, l'associé unique approuve, le cas échéant, l'ensemble des conventions règlementées visées dans ledit rapport.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

HOLDING PERSEI

Représentée par URBASOLAR

Elle-même représentée par M. Gilles ATTOLINI

Signé par :
 **GILLES ATTOLINI**
2E675B87BDAC4D9...

424 ENERGY

Certifié conforme à l'original

Signé par :
GILLES ATTOLINI
2E675B87BDAC4D9...

F_BI_RS_IS

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN	529682221	Code activité (NAF)	3511Z
Désignation et adresse			
SAS 424 ENERGY			
CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES			
75 Allée Wilhelm Roentgen			
CS 40935 MONTPELLIER Cedex 2 34961 FR			
Téléphone			

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration :	NOR
--	-----

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RS
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/07/2025	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	30/06/2026	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	30/06/2025	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Date limite de dépôt de la déclaration :	15/10/2026	

1 - BILAN SIMPLIFIE										DGFIP N° 2033-A 2026	
Désignation de l'entreprise 424 ENERGY										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2											
								Exercice N clos le 30/06/2026		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014		016						
	immobilisations corporelles*		028	3 527 290	030	163 484	3 363 806	3 242 165			
	immobilisations financières* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	3 527 290	048	163 484	3 363 806	3 242 165			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 615	066		1 615				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	138 794	070		138 794				
		Autres* (3)	072	19 180	074		19 180	653 172			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	7 074	086		7 074	326 051			
	Charges constatées d'avance*		092	29 370	094		29 370	28 528			
	Total II		096	196 033	098		196 033	1 007 751			
	Total général (I + II)		110	3 723 323	112	163 484	3 559 839	4 249 916			
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 000	1 000				
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126							
	Réserves réglementées*			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131							
	Report à nouveau			134		(27 522)	(28 403)				
	Résultat de l'exercice			136		(146 291)	881				
	Subventions d'investissement			137							
	Provisions réglementées			140							
	Total I			142		(172 813)	(26 522)				
Provisions pour risques et charges			Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		367 627	358 000				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		16 186	3 306 558				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169							
				172							
	Comptes courants d'associés			173							
	Autres dettes			175		3 348 840	611 880				
	Produits constatés d'avance			174							
	Total III			176		3 732 653	4 276 438				
	Total général (I + II + III)			180		3 559 839	4 249 916				
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	3 635 394			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	311 593			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	5 634		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise : 424 ENERGY Néant

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210						
	Production vendue	biens			215		214	190 197					
		services*			217		218						
	Production stockée*		stock en produits intermédiaires, et en cours de production				222						
	Production immobilisée*						224	304 460	3 179 826				
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230	1	1				
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	494 658	3 179 827				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	306 352	3 179 826				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240						
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :			242	70 506	30 917			
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	4 730	244	4 865	173				
	Rémunérations du personnel*						250						
	Cotisations sociales		dont cotisations personnelles de l'exploitant		380		252						
	Dotations aux amortissements*						254	167 529					
			dont amortissement du fonds de commerces				255						
	Dotations aux dépréciations						256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	3	1				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
			Total des charges d'exploitation (II)				264	549 255	3 210 917				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(54 597)	(31 090)					
Produits financiers					(III)	280		44 159					
Produits exceptionnels					(IV)	290							
Charges financières					(V)	294	91 694	12 187					
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300							
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348										
Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306							
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(146 291)	881					
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312		314	146 291				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles*					322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excéden- taires des cptes-cts d'associés	247	2 892	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	2 892						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342						
				JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)	181								
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		350						
	Créance due au report en arrière du déficit				346								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647								
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648								
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641								
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990								
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS A'		Bénéfice col. 1, Déficit col. 2				352		354	143 399			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables :*		27 521	dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION		Bénéfice col. 1, Déficit col. 2				370		372	143 399				

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)
Extension

DGFIP N° 2033-B 2026

424 ENERGY

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
Intérêts excédentaires sur C/C Associés	2 892

TOTAL	2 892
-------	-------

SOMME DES EXTENSIONS	2 892
----------------------	-------

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--